



CONSEIL COMMUNAL
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 10 février 2011

**Préavis N° 03/2011 concernant le
projet de Plan partiel d'affectation
« Ferme pédagogique du Pré-de-la-
Chèvre d'En Bas », le règlement et
les annexes**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 7 février 2011 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 03/2011,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 2 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- adopter les propositions de réponses aux observations ;
- adopter le plan partiel d'affectation « Ferme pédagogique du Pré-de-la-Chèvre d'En Bas », son règlement, ses amendements et la délimitation de l'aire forestière tels qu'ils figurent dans les annexes du présent préavis.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 7 février 2011.

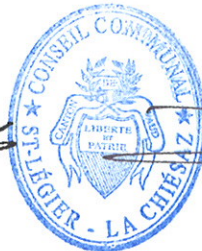
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab

La secrétaire

Patricia Sava



Patricia SAVA
Ch. du Ressay 16
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 37 01
076/529 26 00
secretaireduconseil@st-legier.ch